



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité

42

30 septembre 2020

Logement



Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Nouvelle-Aquitaine

Focus sur...

La demande de logement social Une demande toujours plus difficile à satisfaire en Nouvelle-Aquitaine

En 2019, la demande de logement locatif social augmente plus lentement que les années précédentes (+ 2%). Cette augmentation de la demande s'accompagne d'une baisse des attributions (- 5%). Ainsi la tension sur la demande locative sociale en 2019 est proche de quatre demandes pour une attribution. Le délai d'attente pour obtenir une attribution augmente également d'un mois et passe à 11 mois dans la région.

La demande de petite typologie de logement (T1-T2) continue également de progresser passant à 49 %. Ces typologies représentent 39 % des attributions et 23 % du parc locatif social.

Une tension régionale en constante augmentation malgré des disparités départementales

La tension sur la demande de logement locatif social augmente en 2019, passant de 3,6 à 3,9 (+ 0,3) suivant en cela la tendance nationale (+ 0,2). Cette augmentation résulte de la conjonction de la baisse des attributions entre 2018 et 2019 (- 5 %) et d'une augmentation de la demande (+ 2 %) sur la même période.

Dans les quatre départements littoraux la tension reste très forte entre 4,7 et 5,2 points. Si la demande progresse en Charente-Maritime (+ 0,3) et en Gironde (+ 0,4), elle stagne dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques. La Haute-Vienne, avec 0,7 point de plus qu'en 2018 est le département qui connaît la progression la plus forte en 2019, tout en conservant une tension qui reste modérée (2,5).

Dans 6 départements l'évolution de la tension entre 2018 et 2019 diminue ou stagne (19, 24, 40, 47, 64, 79).

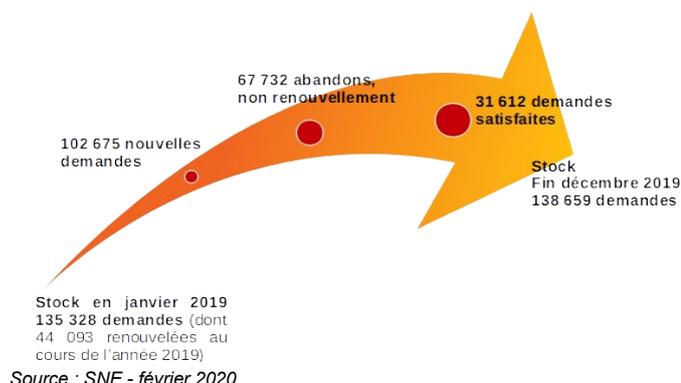
Evolution de la demande et des attributions entre 2018 et 2019

Département	2018			2019			Evolution taux de tension
	Stock au 31/12/18	Attributions 2018	Tension* 2018	Stock au 31/12/19	Attributions 2019	Tension* 2019	
16 – Charente	4 713	2 052	1,9	4 879	1 976	2,2	0,3
17 – Charente-Maritime	15 846	2 933	4,7	16 753	2 898	5,0	0,3
19 – Corrèze	2 629	1 248	1,9	2 571	1 278	1,8	-0,1
23 – Creuse	863	656	1,1	931	582	1,4	0,3
24 – Dordogne	5 364	1 447	3,1	5 376	1 546	3,0	-0,1
33 – Gironde	56 669	10 835	4,8	57 985	9 932	5,2	0,4
40 – Landes	8 136	1 538	4,7	8 293	1 556	4,7	0,0
47 – Lot-et-Garonne	4 112	1 125	3,3	4 161	1 154	3,2	-0,1
64 – Pyrénées-Atlantiques	17 425	3 468	4,8	17 742	3 450	4,8	0,0
79 – Deux-Sèvres	5 551	1 805	2,6	5 281	1 801	2,5	-0,1
86 – Grand Poitiers	7 289	3 473	1,7	7 919	3 147	2,1	0,4
87 – Haute-Vienne	6 383	2 827	1,8	6 768	2 292	2,5	0,7
Nouvelle-Aquitaine	134 980	33 407	3,6	138 659	31 612	3,9	0,3
France	2 113 272	463 664	4,2	2 164 379	453 799	4,4	0,2

*La tension est calculée sur la base de données excluant les demandes et les attributions internes au parc public

Source : SNE - février 2020

Evolution du stock des demandes de logements sociaux en 2019



La moitié de la demande en cours début 2019 a fait l'objet d'une radiation pour cause d'abandon ou de non renouvellement par le demandeur en 2019. La baisse du nombre de demandes nouvelles (- 0,5 %) conjuguée à celle des attributions (- 5 %) et à l'augmentation des demandes non renouvelées (6,5 %) ont contenu l'augmentation de la demande (+ 2,5 %) fin 2019 par rapport à l'année 2018. Les départements du littoral, les plus tendus, connaissent un pourcentage d'abandon ou de non renouvellement de la demande moins important que les autres départements de la région. Seules 23 % des demandes en cours en 2019 ont été suivies d'une attribution au cours de cette année. Le nombre de demandes enregistrées en 2019 représente 74 % de la demande encore en cours en fin d'année. La demande de logement locatif social en Nouvelle-Aquitaine connaît donc un fort taux de renouvellement annuel.

Une ancienneté moyenne de la demande en Nouvelle-Aquitaine en stagnation

Ancienneté de la demande de logement social et délai moyen d'attribution en Nouvelle-Aquitaine

Département	Ancienneté de la demande en mois		Délai moyen d'attribution en mois	
	Délai 2019	Evolution 2018-2019	Délai 2019	Evolution 2018-2019
16 – Charente	13	0	6	0
17 – Charente-Maritime	21	0	16	1
19 – Corrèze	10	1	5	0
23 – Creuse	9	-1	4	1
24 – Dordogne	10	0	7	1
33 – Gironde	17	1	14	2
40 – Landes	15	0	12	1
47 – Lot-et-Garonne	10	1	6	0
64 – Pyrénées-Atlantiques	20	1	14	0
79 – Deux-Sèvres	13	-1	9	0
86 – Grand Poitiers	12	0	7	0
87 – Haute-Vienne	10	0	6	1
Nouvelle-Aquitaine	16	0	11	1
France	22	0	14	1

Source : SNE - février 2020

En Nouvelle-Aquitaine l'ancienneté moyenne d'une demande en cours à la fin de l'année 2019 s'élève à 16 mois comme en 2018. Ce délai reste inférieur à l'ancienneté moyenne au niveau national qui s'élève pour 2019 à 22 mois. Dans trois départements littoraux l'ancienneté moyenne de la demande est supérieure ou égale au niveau régional : la Charente-Maritime (21 mois), les Pyrénées-Atlantiques (20 mois) et la Gironde (17 mois). Dans quatre départements la durée moyenne de la demande augmente d'un mois (la Corrèze, la Gironde, le Lot-et-Garonne et les Pyrénées-Atlantiques). Dans la Creuse et les Deux-Sèvres l'ancienneté moyenne diminue d'un mois entre 2018 et 2019.

Une attente toujours plus longue pour obtenir une attribution

En Nouvelle-Aquitaine, le délai régional moyen pour une attribution est de 11 mois. Ce délai progresse d'un mois par rapport à l'an dernier, mais reste inférieur au délai moyen national (14 mois).

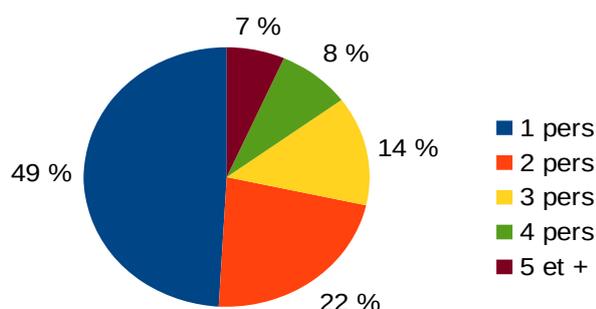
Les départements situés sur le littoral sont les seuls départements avec un délai moyen d'attribution supérieur au délai moyen régional voire national. Les demandes satisfaites dans ces départements ont une ancienneté moyenne comprise entre 12 et 16 mois.

Le délai moyen d’attribution a augmenté d’un mois en Charente-Maritime, dans la Creuse, en Dordogne, dans les Landes et en Haute-Vienne et de deux mois en Gironde.

Comme en 2018, ce délai ne diminue dans aucun département en 2019.

Une demande émanant au 3/4 de ménages d’une ou deux personnes

La demande de logement social en Nouvelle-Aquitaine par taille de ménage



Source : SNE - Février 2020

Dans la région, 49 % des ménages qui font une demande de logement social sont composés d’une personne seule contre 44 % au niveau national. Sept demandeurs de logements sur 10 sont des ménages d’une ou deux personnes. Les ménages de 3 personnes représentent 14 % de la demande comme ceux de 4 personnes et plus. Ces données sont stables depuis 2016.

Des attributions qui ne sont pas en corrélation avec les typologies de logement demandées, mais en adéquation avec la structure du parc locatif social

La demande et les attributions de logements sociaux en 2019 réparties par typologie demandée

	Demande de logement social par typologie demandée et par composition familiale										Somme
	T1		T2		T3		T4		T5 et +		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
1 pers	19131	28 %	37898	56 %	9731	14 %	968	1 %	52	0 %	67780
2 pers	949	3 %	7532	24 %	20738	67 %	1671	5 %	85	0 %	30975
3 pers	145	1 %	855	5 %	9575	51 %	8092	43 %	206	1 %	18873
4 pers	60	1 %	153	1 %	2393	21 %	8100	70 %	845	7 %	11551
5 pers et +	26	0 %	49	1 %	495	5 %	5346	58 %	3265	36 %	9181
Région	20361	15 %	46563	34 %	43040	31 %	24266	17 %	4469	3 %	138699

	Attribution de logements sociaux par typologie et par composition familiale										
	T1		T2		T3		T4		T5 et +		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
1 pers	3688	29 %	6611	52 %	2104	17 %	189	2 %	8	0 %	12600
2 pers	176	2 %	1722	21 %	6124	73 %	345	4 %	14	0 %	8381
3 pers	22	0 %	200	4 %	3066	56 %	2110	39 %	32	1 %	5430
4 pers	4	0 %	28	1 %	674	23 %	2029	71 %	137	5 %	2872
5 pers et +	5	0 %	6	0 %	102	5 %	1305	68 %	511	26 %	1929
Région	3962	12 %	8656	27 %	12224	39 %	6131	19 %	744	2 %	31717

Sous-occupation
Sur-occupation
Sous-occupation potentielle
Bonne adéquation typologie taille du ménage

La demande en T1-T2 représente 49 % de la demande de logement social en Nouvelle-Aquitaine, en augmentation de 2 % par rapport à l’an dernier.

Les attributions pour les petites typologies représentent 39 % des attributions régionales, en stagnation depuis 2018.

La demande de T3-T4 s’élève à 48 % pour 58 % des attributions. Cet écart est stable. Ces données laissent apparaître une meilleure prise en compte de la demande dans les attributions. Pour autant les attributions en stagnation depuis 2 ans pour des petites typologies de logements se heurtent à la structuration du parc social en Nouvelle-aquitaine (25 % de T1-T2).

Ce constat, montre l’utilité de la production de petites typologies déjà constatées de 2015 à 2018, pour répondre à la demande des ménages en petits logements.

Une tension en progression sur les petites typologies

Département	Taux de tension	Tension T1-T2	Tension T3	Tension T4	Tension T5 et +
16-Charente	2,2	5,1	2,1	0,9	0,7
17-Charente-Maritime	5,0	8,4	3,4	2,6	2,9
19-Corrèze	1,8	3,2	1,7	0,9	0,7
23-Creuse	1,4	2,3	1,5	0,7	0,5
24-Dordogne	3,0	7,0	2,6	1,3	1,1
33-Gironde	5,2	7,9	3,7	3,3	2,8
40-Landes	4,7	7,9	3,6	3,1	2,7
47-Lot-et-Garonne	3,2	6,1	2,8	2,0	1,4
64-Pyrénées-Atlantiques	4,8	8,5	3,2	2,7	1,5
79-Deux-Sèvres	2,5	4,4	2,0	1,6	1,4
86-Vienne	2,1	3,1	1,5	1,5	1,3
87-Haute-Vienne	2,5	3,7	1,9	1,6	1,8
Nouvelle-Aquitaine	3,9	6,6	2,9	2,2	1,8

Source : SNE - Février 2020

En Nouvelle-Aquitaine la tension sur les T1-T2 s’élève à 6,6 (en progression d’1/2 point depuis l’an dernier). Les départements de la Charente-Maritime, de la Gironde, des Landes, des Pyrénées-Atlantiques et de la Dordogne ont un taux de tension supérieur à la moyenne régionale pour ces typologies, variant de 7 à 8,5. À l’opposé, la Charente, la Corrèze et la Creuse ne connaissent aucune tension sur les T4 et +, les attributions s’avérant parfois supérieures aux demandes.

Précautions de lecture

Pour les données issues de l'infocentre Numéro Unique

En Nouvelle-Aquitaine coexistent deux modes de gestion de la demande de logement locatif social. Quatre départements sont sous système particulier de traitement automatisé (SPTA) : la Charente, la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres et la Vienne. Les 8 autres départements utilisent le système national d'enregistrement de la demande (SNE). Les données présentées et commentées infra sont issues de l'outil d'exploitation statistique du SNE.

La lecture des données de cet outil doit être encadrée par quelques précautions qui pour autant ne remettent pas en cause sa fiabilité.

Ainsi cet outil pour la demande en cours utilise des données fournies par le demandeur lors du dépôt de sa demande. De la même façon, n'est retenue que la plus petite typologie de logement demandé, ce qui peut conduire à sur-évaluer la demande de petits logements. Concernant la commune demandée seule la première commune demandée est retenue dans les statistiques minorant ainsi la demande réelle sur les communes.

Les données utilisées dans cette publication ont été extraites en février 2020.

Pour les données issues de RPLS (Répertoire sur le Parc Locatif Social)

Le nombre de logements sociaux publics par typologie pris en compte dans cette publication est issu du RPLS 2019. Il comprend les logements proposés à la location (occupés ou vacants), les logements vides, ceux pris en charge par une association et ceux occupés avec ou sans contrepartie financière.

Glossaire

Taux de vacance : Logements vacants depuis plus de 3 mois parmi les logements proposés à la location hors logements vides pour raison technique.

Taux de mobilité : Emménagements dans les logements proposés à la location depuis un an ou plus/logements proposés à la location depuis un an ou plus. Les nouvelles mises en service ne sont pas intégrées dans le calcul de ce taux de mobilité. Les rotations au cours d'une même année ne sont pas mesurées.

Sous-occupation : L 621-2 CCH : Les locaux insuffisamment occupés sont définis comme des locaux comportant un nombre de pièces habitables supérieur de plus d'un au nombre de personnes qui y ont effectivement leur résidence principale.

Sur-occupation : Un logement est dit "sur-occupé" selon le Code de la sécurité sociale lorsqu'il ne présente pas une surface habitable globale au moins égale à seize mètres carrés pour un ménage sans enfant ou deux personnes, augmentée de neuf mètres carrés par personne en plus dans la limite de soixante-dix mètres carrés pour huit personnes et plus

Taux de tension : La tension est le rapport entre le nombre de demandes et le nombre d'attributions sur une année pour les ménages non logés dans le parc public.

Ancienneté de la demande : Elle correspond à la moyenne, exprimée en mois, de l'ancienneté des demandes toujours en cours à la date demandée (ici décembre 2019).

Profil du demandeur en Nouvelle Aquitaine en 2019

Qui demande un logement social ?

Le ménage

- 49 % de ménages d'une personne
- 22 % de ménages de 2 personnes

Son âge

- 24 % des demandeurs ont entre 25 et 34 ans
- 22 % entre 35 et 44 ans
- 19 % entre 45 et 54 ans

Son statut résidentiel actuel

- 30 % des demandeurs sont locataires du parc HLM
- 33 % des demandeurs sont locataires du parc privé

Son activité

- 38 % sont demandeurs d'emploi ou sans activité avec revenus liés à des prestations sociales
- 29 % sont en CDI (contrat à durée indéterminée) ou fonctionnaire

Ses revenus

- 24 % des foyers demandeurs déclarent un revenu mensuel compris entre 500 et 999 €
- 28 % déclarent un revenu mensuel compris entre 1 000 et 1 499 €

Depuis quand ?

- 62 % des demandes ont une ancienneté inférieure à 1 an.

Quelles sont les raisons de la demande ?

Pas de logement personnel

- 22 % des demandeurs déclarent ne pas avoir de logement personnel

La taille du logement

- 13 % des demandeurs déclarent avoir un logement trop petit

Le coût du logement

- 12 % des demandeurs indiquent avoir un logement trop cher

Quel logement social est recherché ?

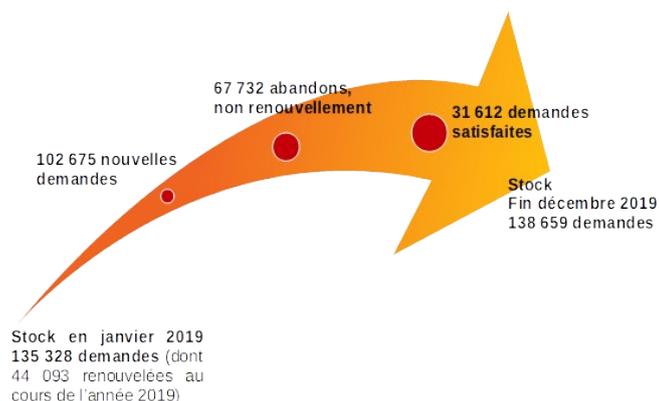
Quelle typologie

- 34% des logements demandés sont des T2
- 31% sont des T3

Où ?

- 31 % des habitants de Nouvelle-Aquitaine demandent un logement au sein de Bordeaux Métropole dont 11 % à Bordeaux et 3 % à Mérignac
- 4 % à La Rochelle
- 3 % à Bayonne, Limoges

Une demande en augmentation de 2,5 % en Nouvelle-Aquitaine entre 2018 et 2019



Profil du demandeur en Charente en 2019

Qui demande un logement social ?

Le ménage

- 48 % de ménages d'une personne
- 22 % de ménages de 2 personnes

Son âge

- 25 % des demandeurs ont entre 25 et 34 ans
- 21 % entre 35 et 44 ans
- 19 % entre 45 et 54 ans

Son statut résidentiel actuel

- 37 % des demandeurs sont locataires du parc HLM
- 26 % des demandeurs sont locataires du parc privé

Son activité

- 52 % sont demandeurs d'emploi ou sans activité avec revenus liés à des prestations sociales
- 18 % sont en CDI (contrat à durée indéterminée) ou fonctionnaire

Ses revenus

- 29 % des foyers demandeurs déclarent un revenu mensuel compris entre 500 et 999 €
- 28 % déclarent un revenu mensuel compris entre 1 000 et 1 499 €

Depuis quand ?

- 70 % des demandes ont une ancienneté inférieure à 1 an.

Quelles sont les raisons de la demande ?

Pas de logement personnel

- 22 % des demandeurs déclarent ne pas avoir de logement personnel

La taille du logement

- 12 % des demandeurs déclarent avoir un logement trop petit

Le coût du logement

- 9 % des demandeurs indiquent avoir un logement trop cher

Quel logement social est recherché ?

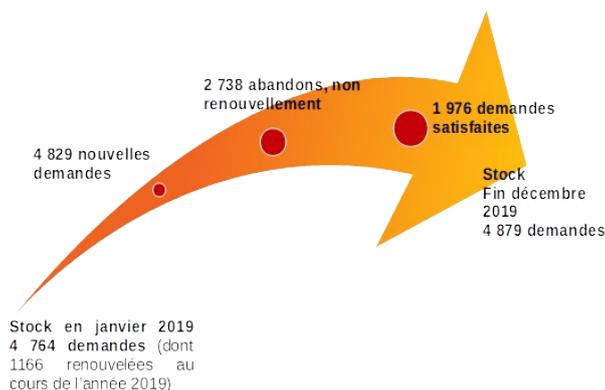
Quelle typologie

- 28 % des logements demandés sont des T2
- 36 % sont des T3

Où ?

- 70 % des habitants de la Charente demandent un logement au sein de l'agglomération du Grand-Angoulême dont 36 % à Angoulême et 6 % à la Couronne et à Soyaux
- 10 % à Cognac

Une demande en augmentation de 2 % en Charente entre 2018 et 2019



Profil du demandeur en Charente-Maritime en 2019

Qui demande un logement social ?

Le ménage

- 51 % de ménages d'une personne
- 23 % de ménages de 2 personnes

Son âge

- 20 % des demandeurs ont entre 25 et 34 ans
- 20 % entre 35 et 44 ans
- 21 % entre 45 et 54 ans

Son statut résidentiel actuel

- 32 % des demandeurs sont locataires du parc HLM
- 32 % des demandeurs sont locataires du parc privé

Son activité

- 41 % sont demandeurs d'emploi ou sans activité avec revenus liés à des prestations sociales
- 25 % sont en CDI (contrat à durée indéterminée) ou fonctionnaire

Ses revenus

- 26 % des foyers demandeurs déclarent un revenu mensuel compris entre 500 et 999 €
- 30 % déclarent un revenu mensuel compris entre 1 000 et 1 499 €

Depuis quand ?

- 54 % des demandes ont une ancienneté inférieure à 1 an.

Quelles sont les raisons de la demande ?

Pas de logement personnel

- 23 % des demandeurs déclarent ne pas avoir de logement personnel

La taille du logement

- 11 % des demandeurs déclarent avoir un logement trop petit

Le coût du logement

- 14 % des demandeurs indiquent avoir un logement trop cher

Quel logement social est recherché ?

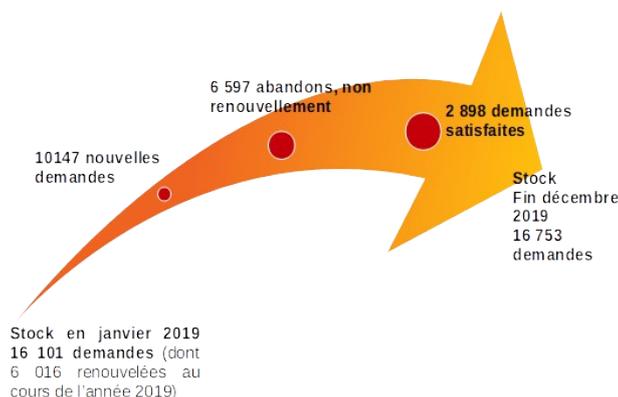
Quelle typologie

- 36 % des logements demandés sont des T2
- 30 % sont des T3

Où ?

- 53 % des habitants de la Charente-Maritime demandent un logement au sein de l'agglomération de la Rochelle dont 34 % à la Rochelle
- 8 % à Saintes
- 7 % à Rochefort

Une demande en augmentation de 4 % en Charente-Maritime entre 2018 et 2019



Profil du demandeur en Corrèze en 2019

Qui demande un logement social ?

Le ménage

- 56 % de ménages d'une personne
- 22 % de ménages de 2 personnes

Son âge

- 25 % des demandeurs ont entre 25 et 34 ans
- 20 % entre 35 et 44 ans
- 19 % entre 45 et 54 ans

Son statut résidentiel actuel

- 32 % des demandeurs sont locataires du parc HLM
- 34 % des demandeurs sont locataires du parc privé

Son activité

- 45 % sont demandeurs d'emploi ou sans activité avec revenus liés à des prestations sociales
- 22 % sont en CDI (contrat à durée indéterminée) ou fonctionnaire

Ses revenus

- 27 % des foyers demandeurs déclarent un revenu mensuel compris entre 500 et 999 €
- 29 % déclarent un revenu mensuel compris entre 1 000 et 1 499 €

Depuis quand ?

- 77 % des demandes ont une ancienneté inférieure à 1 an.

Quelles sont les raisons de la demande ?

Pas de logement personnel

- 17 % des demandeurs déclarent ne pas avoir de logement personnel

La taille du logement

- 13 % des demandeurs déclarent avoir un logement trop petit

Le coût du logement

- 10 % des demandeurs indiquent avoir un logement trop cher

Quel logement social est recherché ?

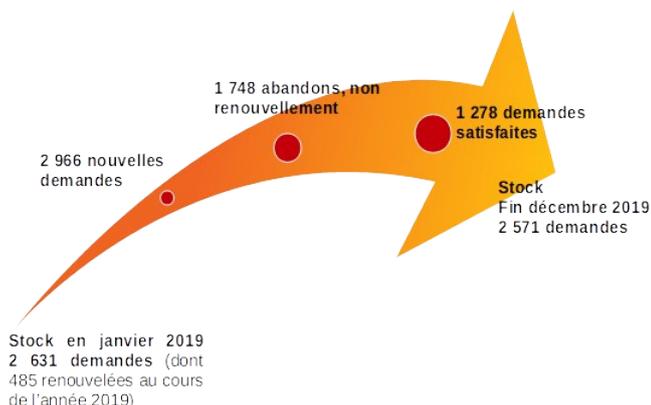
Quelle typologie

- 27 % des logements demandés sont des T2
- 34 % sont des T3

Où ?

- 64 % des habitants de la Corrèze demandent un logement au sein de l'agglomération du Bassin de Brive dont 47 % à Brive-la-Gaillarde
- 10 % à Tulle
- 6 % à Ussel

Une demande en baisse de 2 % en Corrèze entre 2018 et 2019



Profil du demandeur en Creuse en 2019

Qui demande un logement social ?

Le ménage

- 56 % de ménages d'une personne
- 22 % de ménages de 2 personnes

Son âge

- 21 % des demandeurs ont entre 25 et 34 ans
- 19 % entre 35 et 44 ans
- 18 % entre 45 et 54 ans

Son statut résidentiel actuel

- 32 % des demandeurs sont locataires du parc HLM
- 31 % des demandeurs sont locataires du parc privé

Son activité

- 19 % sont demandeurs d'emploi ou sans activité avec revenus liés à des prestations sociales
- 19 % sont en CDI (contrat à durée indéterminée) ou fonctionnaire
- 50 % sont retraités

Ses revenus

- 35 % des foyers demandeurs déclarent un revenu mensuel compris entre 500 et 999 €
- 25 % déclarent un revenu mensuel compris entre 1 000 et 1 499 €

Depuis quand ?

- 81 % des demandes ont une ancienneté inférieure à 1 an.

Quelles sont les raisons de la demande ?

Pas de logement personnel

- 22 % des demandeurs déclarent ne pas avoir de logement personnel

La taille du logement

- 13 % des demandeurs déclarent avoir un logement trop petit

Le coût du logement

- 12 % des demandeurs indiquent avoir un logement trop cher

Quel logement social est recherché ?

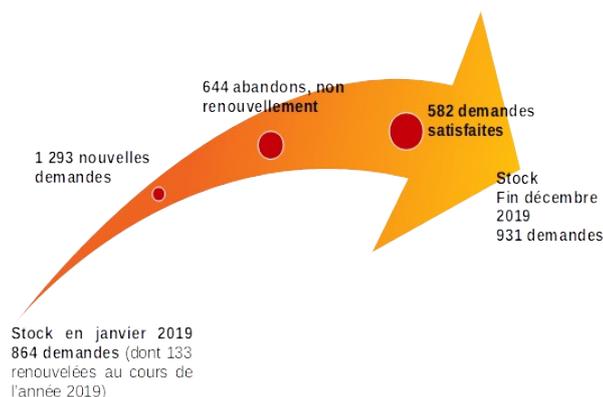
Quelle typologie

- 33 % des logements demandés sont des T2
- 37 % sont des T3

Où ?

- 48 % des habitants de la Creuse demandent un logement au sein de l'agglomération de Grand-Guéret dont 43 % à Guéret
- 13 % à Souterraine
- 5 % Aubusson

Une demande en augmentation de 13 % en Creuse entre 2018 et 2019



Profil du demandeur en Dordogne en 2019

Qui demande un logement social ?

Le ménage

- 49 % de ménages d'une personne
- 24% de ménages de 2 personnes

Son âge

- 21 % des demandeurs ont entre 25 et 34 ans
- 20 % entre 35 et 44 ans
- 21 % entre 45 et 54 ans

Son statut résidentiel actuel

- 29 % des demandeurs sont locataires du parc HLM
- 35 % des demandeurs sont locataires du parc privé

Son activité

- 49 % sont demandeurs d'emploi ou sans activité avec revenus liés à des prestations sociales
- 19 % sont en CDI (contrat à durée indéterminée) ou fonctionnaire

Ses revenus

- 29 % des foyers demandeurs déclarent un revenu mensuel compris entre 500 et 999 €
- 29 % déclarent un revenu mensuel compris entre 1 000 et 1 499 €

Depuis quand ?

- 75 % des demandes ont une ancienneté inférieure à 1 an.

Quelles sont les raisons de la demande ?

Pas de logement personnel

- 22 % des demandeurs déclarent ne pas avoir de logement personnel

La taille du logement

- 13 % des demandeurs déclarent avoir un logement trop petit

Le coût du logement

- 12 % des demandeurs indiquent avoir un logement trop cher

Quel logement social est recherché ?

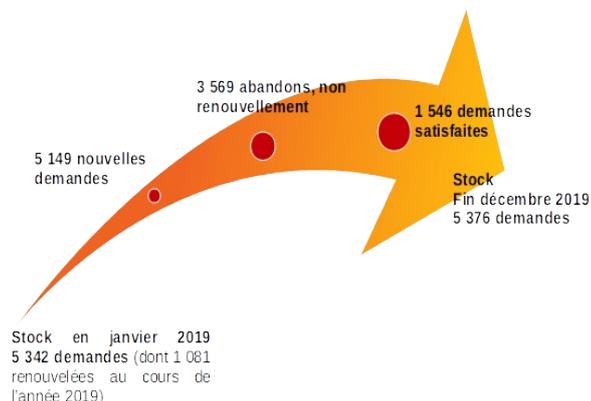
Quelle typologie

- 31 % des logements demandés sont des T2
- 38 % sont des T3

Où ?

- 44 % des habitants de la Dordogne demandent un logement au sein de l'agglomération de Grand-Périgueux dont 24 % à Périgueux
- 18 % à Bergerac
- 5 % à Sarlat-la-Canéda

Une demande en stagnation en Dordogne entre 2018 et 2019



Profil du demandeur en Gironde en 2019

Qui demande un logement social ?

Le ménage

- 48 % de ménages d'une personne
- 23 % de ménages de 2 personnes

Son âge

- 27 % des demandeurs ont entre 25 et 34 ans
- 23 % entre 35 et 44 ans
- 19 % entre 45 et 54 ans

Son statut résidentiel actuel

- 28 % des demandeurs sont locataires du parc HLM
- 31 % des demandeurs sont locataires du parc privé

Son activité

- 32 % sont demandeurs d'emploi ou sans activité avec revenus liés à des prestations sociales
- 36 % sont en CDI (contrat à durée indéterminée) ou fonctionnaire

Ses revenus

- 20 % des foyers demandeurs déclarent un revenu mensuel compris entre 500 et 999 €
- 27 % déclarent un revenu mensuel compris entre 1 000 et 1 499 €
- 20 % déclarent un revenu mensuel compris entre 1 500 et 1 999 €

Depuis quand ?

- 58 % des demandes ont une ancienneté inférieure à 1 an.

Quelles sont les raisons de la demande ?

Pas de logement personnel

- 25 % des demandeurs déclarent ne pas avoir de logement personnel

La taille du logement

- 14 % des demandeurs déclarent avoir un logement trop petit

Le coût du logement

- 11 % des demandeurs indiquent avoir un logement trop cher

Quel logement social est recherché ?

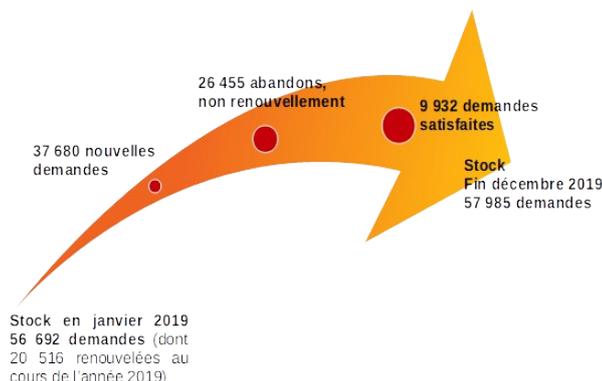
Quelle typologie

- 33 % des logements demandés sont des T2
- 27 % sont des T3
- 7 % à Mérignac

Où ?

- 73 % des habitants de la Gironde demandent un logement au sein de Bordeaux Métropole dont 27 % à Bordeaux, 7 % à Mérignac, 5 % à Pessac

Une demande en augmentation de 2 % en Gironde entre 2018 et 2019



Profil du demandeur dans les Landes en 2019

Qui demande un logement social ?

Le ménage

- 48 % de ménages d'une personne
- 23 % de ménages de 2 personnes

Son âge

- 21 % des demandeurs ont entre 25 et 34 ans
- 23 % entre 35 et 44 ans
- 21 % entre 45 et 54 ans

Son statut résidentiel actuel

- 26 % des demandeurs sont locataires du parc HLM
- 40 % des demandeurs sont locataires du parc privé

Son activité

- 42 % sont demandeurs d'emploi ou sans activité avec revenus liés à des prestations sociales
- 25 % sont en CDI (contrat à durée indéterminée) ou fonctionnaire

Ses revenus

- 25 % des foyers demandeurs déclarent un revenu mensuel compris entre 500 et 999 €
- 30 % déclarent un revenu mensuel compris entre 1 000 et 1 499 €

Depuis quand ?

- 63 % des demandes ont une ancienneté inférieure à 1 an.

Quelles sont les raisons de la demande ?

Pas de logement personnel

- 21 % des demandeurs déclarent ne pas avoir de logement personnel

La taille du logement

- 11 % des demandeurs déclarent avoir un logement trop petit

Le coût du logement

- 14 % des demandeurs indiquent avoir un logement trop cher

Quel logement social est recherché ?

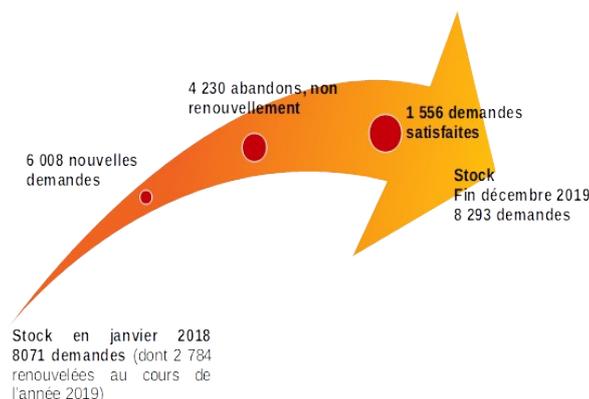
Quelle typologie

- 36 % des logements demandés sont des T2
- 32 % sont des T3

Où ?

- 21 % des habitants des Landes demandent un logement au sein de l'agglomération du Grand-Dax (dont 12 % à Dax) ou du Seignanx (dont 14 % à Tarnos)
- 13 % à Mont-de-Marsan

Une demande en augmentation de 3 % dans les Landes entre 2018 et 2019



Profil du demandeur dans le Lot-et-Garonne en 2019

Qui demande un logement social ?

Le ménage

- 46 % de ménages d'une personne
- 22 % de ménages de 2 personnes

Son âge

- 23 % des demandeurs ont entre 25 et 34 ans
- 21 % entre 35 et 44 ans
- 19 % entre 45 et 54 ans

Son statut résidentiel actuel

- 25 % des demandeurs sont locataires du parc HLM
- 44 % des demandeurs sont locataires du parc privé

Son activité

- 46 % sont demandeurs d'emploi ou sans activité avec revenus liés à des prestations sociales
- 20 % sont en CDI (contrat à durée indéterminée) ou fonctionnaire

Ses revenus

- 27 % des foyers demandeurs déclarent un revenu mensuel compris entre 500 et 999 €
- 28 % déclarent un revenu mensuel compris entre 1 000 et 1 499 €

Depuis quand ?

- 75 % des demandes ont une ancienneté inférieure à 1 an.

Quelles sont les raisons de la demande ?

Pas de logement personnel

- 19 % des demandeurs déclarent ne pas avoir de logement personnel

La taille du logement

- 15 % des demandeurs déclarent avoir un logement trop petit

Le coût du logement

- 12 % des demandeurs indiquent avoir un logement trop cher

Quel logement social est recherché ?

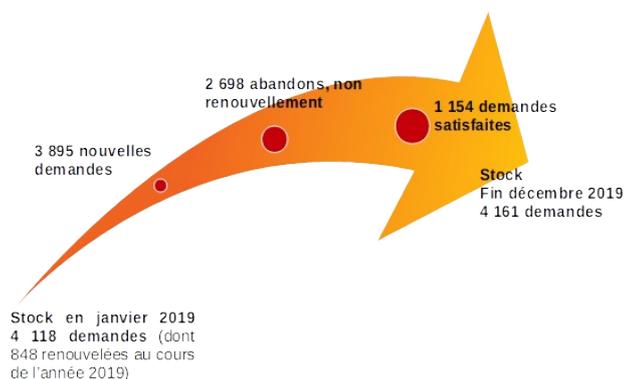
Quelle typologie

- 28 % des logements demandés sont des T2
- 37 % sont des T3

Où ?

- 30 % des habitants du Lot-et-Garonne un logement au sein de l'agglomération d'Agen dont 32 % à Agen
- 11 % à Marmande
- 10 % à Villeneuve-sur-Lot

Une demande en augmentation de 1 % dans le Lot-et-Garonne entre 2018 et 2019



Profil du demandeur dans les Pyrénées-Atlantiques en 2019

Qui demande un logement social ?

Le ménage

- 53 % de ménages d'une personne
- 22 % de ménages de 2 personnes

Son âge

- 22 % des demandeurs ont entre 25 et 34 ans
- 21 % entre 35 et 44 ans
- 22 % entre 45 et 54 ans

Son statut résidentiel actuel

- 27 % des demandeurs sont locataires du parc HLM
- 41 % des demandeurs sont locataires du parc privé

Son activité

- 40 % sont demandeurs d'emploi ou sans activité avec revenus liés à des prestations sociales
- 27 % sont en CDI (contrat à durée indéterminée) ou fonctionnaire

Ses revenus

- 25 % des foyers demandeurs déclarent un revenu mensuel compris entre 500 et 999 €
- 29 % déclarent un revenu mensuel compris entre 1 000 et 1 499 €

Depuis quand ?

- 57 % des demandes ont une ancienneté inférieure à 1 an.

Quelles sont les raisons de la demande ?

Pas de logement personnel

- 21 % des demandeurs déclarent ne pas avoir de logement personnel

La taille du logement

- 13 % des demandeurs déclarent avoir un logement trop petit

Le coût du logement

- 17 % des demandeurs indiquent avoir un logement trop cher

Quel logement social est recherché ?

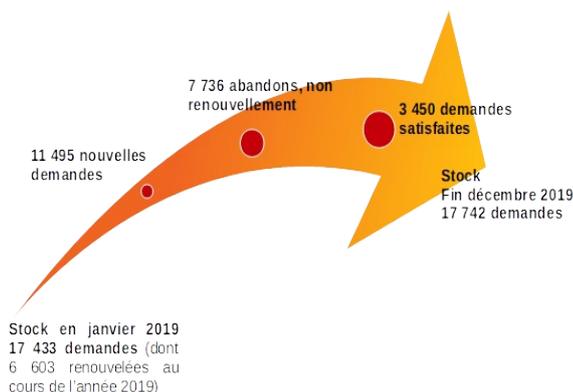
Quelle typologie

- 39 % des logements demandés sont des T2
- 29 % sont des T3

Où ?

- 65 % des habitants des Pyrénées-Atlantiques un logement au sein de l'agglomération du Pays Basque dont 20 % à Bayonne et 14 % à Anglet
- 17 % à Pau

Une demande en augmentation de 2 % dans les Pyrénées-Atlantiques entre 2018 et 2019



Profil du demandeur dans les Deux-Sèvres en 2019

Qui demande un logement social ?

Le ménage

- 47 % de ménages d'une personne
- 22 % de ménages de 2 personnes

Son âge

- 25 % des demandeurs ont entre 25 et 34 ans
- 20 % entre 35 et 44 ans
- 19 % entre 45 et 54 ans

Son statut résidentiel actuel

- 32 % des demandeurs sont locataires du parc HLM
- 30 % des demandeurs sont locataires du parc privé

Son activité

- 43 % sont demandeurs d'emploi ou sans activité avec revenus liés à des prestations sociales
- 24 % sont en CDI (contrat à durée indéterminée) ou fonctionnaire

Ses revenus

- 28 % des foyers demandeurs déclarent un revenu mensuel compris entre 500 et 999 €
- 30 % déclarent un revenu mensuel compris entre 1 000 et 1 499 €

Depuis quand ?

- 67 % des demandes ont une ancienneté inférieure à 1 an.

Quelles sont les raisons de la demande ?

Pas de logement personnel

- 18 % des demandeurs déclarent ne pas avoir de logement personnel

La taille du logement

- 13 % des demandeurs déclarent avoir un logement trop petit

Le coût du logement

- 9 % des demandeurs indiquent avoir un logement trop cher

Évènements de la vie

- 9 % des demandeurs indiquent que leur demande est liée à une séparation

Quel logement social est recherché ?

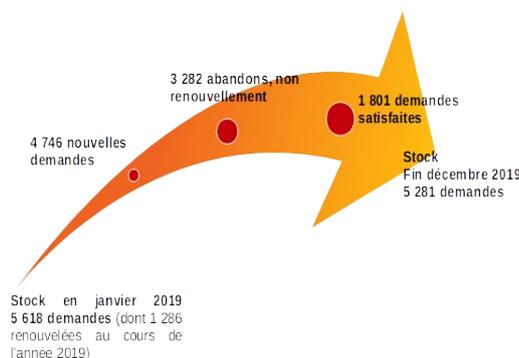
Quelle typologie

- 29 % des logements demandés sont des T2
- 36 % sont des T3

Où ?

- 55 % des habitants des Deux-Sèvres un logement au sein de l'agglomération du Niortais dont 39 % à Niort
- 9 % à Bressuire
- 6 % à Thouars

Une demande en baisse de 6 % dans les Deux-Sèvres entre 2018 et 2019



Profil du demandeur dans la Vienne en 2019

Qui demande un logement social ?

Le ménage

- 51 % de ménages d'une personne
- 21% de ménages de 2 personnes

Son âge

- 25 % des demandeurs ont entre 25 et 34 ans
- 20 % entre 35 et 44 ans
- 17 % entre 45 et 54 ans

Son statut résidentiel actuel

- 36 % des demandeurs sont locataires du parc HLM
- 26 % des demandeurs sont locataires du parc privé

Son activité

- 43 % sont demandeurs d'emploi ou sans activité avec revenus liés à des prestations sociales
- 21 % sont en CDI (contrat à durée indéterminée) ou fonctionnaire

Ses revenus

- 26 % des foyers demandeurs déclarent un revenu mensuel compris entre 500 et 999 €
- 28 % déclarent un revenu mensuel compris entre 1 000 et 1 499 €

Depuis quand ?

- 71 % des demandes ont une ancienneté inférieure à 1 an.

Quelles sont les raisons de la demande ?

Pas de logement personnel

- 21 % des demandeurs déclarent ne pas avoir de logement personnel

La taille du logement

- 15 % des demandeurs déclarent avoir un logement trop petit

Le coût du logement

- 10 % des demandeurs indiquent avoir un logement trop cher

Quel logement social est recherché ?

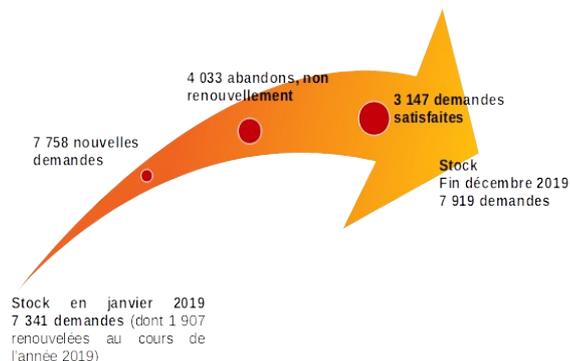
Quelle typologie

- 31 % des logements demandés sont des T2
- 32 % sont des T3

Où ?

- 45 % des habitants de la Vienne demande un logement au sein de l'agglomération du Grand Poitiers dont 46 % à Poitiers et à 5 % Bruxerolles
- 12 % à Châtellerauld

Une demande en augmentation de 8 % dans la Vienne entre 2018 et 2019



Profil du demandeur dans la Haute-Vienne en 2019

Qui demande un logement social ?

Le ménage

- 47 % de ménages d'une personne
- 22 % de ménages de 2 personnes

Son âge

- 26 % des demandeurs ont entre 25 et 34 ans
- 21 % entre 35 et 44 ans
- 17 % entre 45 et 54 ans

Son statut résidentiel actuel

- 41 % des demandeurs sont locataires du parc HLM
- 27 % des demandeurs sont locataires du parc privé

Son activité

- 44 % sont demandeurs d'emploi ou sans activité avec revenus liés à des prestations sociales
- 25 % sont en CDI (contrat à durée indéterminée) ou fonctionnaire

Ses revenus

- 26 % des foyers demandeurs déclarent un revenu mensuel compris entre 500 et 999 €
- 27 % déclarent un revenu mensuel compris entre 1 000 et 1 499 €

Depuis quand ?

- 77 % des demandes ont une ancienneté inférieure à 1 an.

Quelles sont les raisons de la demande ?

Pas de logement personnel

- 20 % des demandeurs déclarent ne pas avoir de logement personnel

La taille du logement

- 17 % des demandeurs déclarent avoir un logement trop petit

Le coût du logement

- 10 % des demandeurs indiquent avoir un logement trop cher

Quel logement social est recherché ?

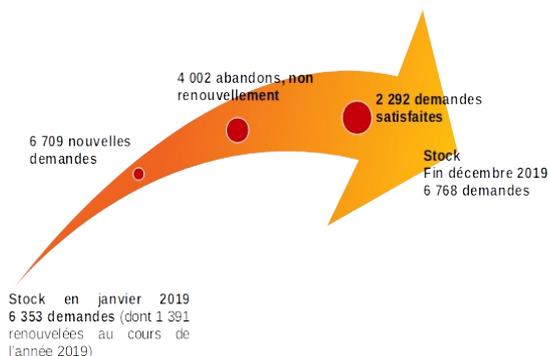
Quelle typologie

- 31 % des logements demandés sont des T2
- 33 % sont des T3

Où ?

- 85 % des habitants de la Haute-Vienne demande un logement au sein de Limoges Métropole dont 68 % à Limoges et 6 % à Panazol
- 4 % à Sain-Junien

Une demande en augmentation de 7 % dans la Haute-Vienne entre 2018 et 2019



**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Nouvelle-Aquitaine**
15 rue Arthur Ranc
BP 60539 - 86020 Poitiers CEDEX
Tèl : 05 49 55 63 63 - Fax : 05 49 55 63 01
www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr

Directrice de publication : Alice-Anne Médard

Rédacteur : Sandrine Le Gras
Service habitat, paysages et territoires durables
Département Habitat/Division politiques sociales de l'habitat

[Page internet liée au thème](#)

Courriel : dh.sahc.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr

ISSN : 2607-8007